



**Convention des Maires
pour le Climat et l'Énergie**

Transition Énergétique au niveau local et « Energiewende »

**Recommandations aux instances nationales de France
et d'Allemagne pour accélérer
la transition énergétique au niveau local**

mars 2016

Déclaration commune des clubs français et allemands
des signataires de la Convention des Maires

La Convention des Maires

La Convention des Maires (Covenant of Mayors) est une initiative européenne associant directement les autorités locales dans la mise en place d'une politique énergétique durable au niveau européen et qui reconnaît leur rôle primordial à jouer dans la protection du climat. Dans ce cadre, plus de 6 500 collectivités locales se sont engagées à atteindre les objectifs de réduction des émissions de CO₂ fixés par l'Union Européenne à l'horizon 2020 voire même à les dépasser. Elles réalisent des bilans carbone, des plans d'actions pour l'énergie durable et documentent régulièrement l'avancement de leur plan d'actions. Actuellement, les autorités locales et régionales se préparent à renforcer leur engagement en matière de protection du climat pour répondre aux nouveaux objectifs européens énergie-climat à l'horizon 2030.

Les Clubs de la Convention des Maires en France et en Allemagne

Afin de permettre aux villes signataires de la Convention des Maires d'entrer en contact les unes avec les autres au niveau national, 12 Clubs de la Convention des Maires ont été créés dans 12 pays. Ils permettent un échange régulier d'informations et de savoirs entre les signataires et aussi d'établir un contact entre différents niveaux politiques. Dans l'intérêt d'une coopération franco-allemande dynamique, les Clubs français et allemand souhaitent jouer un rôle de pionniers par le soutien et la promotion de la mise en place de la transition énergétique dans leurs deux pays. En Europe, la coopération franco-allemande doit servir d'exemple pour la mise en réseau transfrontalière des collectivités locales.

La déclaration conjointe du conseil des ministres franco-allemand du 31 mars 2015 approuve l'échange d'expériences des collectivités locales et le processus suivant une logique *bottom-up*. Nos deux Clubs se félicitent du soutien accru apporté à leur coopération régionale. Ils saluent également les projets d'extension de la Convention des Maires à d'autres parties du monde et le fait de vouloir en faire un élément majeur de la diplomatie européenne climatique.

Recommandations à nos gouvernements

L'axe franco-allemand constitue la force motrice de l'Union Européenne, les deux pays jouant un rôle de premier ordre en matière de politique européenne énergétique et de protection du climat. Par le biais du « Energiewende » en Allemagne et de la loi sur la « Transition énergétique » en France, les deux pays font preuve de leur détermination à s'engager sur de nouveaux chemins dans le domaine de la politique énergétique et climatique. Des deux côtés du Rhin, les collectivités locales se retrouvent à jouer un rôle primordial. Afin qu'elles puissent apporter leur contribution dans ce domaine, il est impératif que les conditions cadres au niveau international, européen et national soient harmonisées.

Nous demandons à nos gouvernements d'agir ensemble pour la mise en place des propositions suivantes :

Le renforcement du soutien à la Convention des Maires de la part des gouvernements allemand et français

Nous sommes nombreux en France et en Allemagne - 140 municipalités - à avoir signé la Convention des Maires dès le lancement de l'initiative en 2009 et ainsi à nous être engagés à atteindre des objectifs concrets de réduction de nos émissions de GES.

Un soutien accru de la part des gouvernements français et allemand contribuerait non seulement à mettre l'accent sur les efforts réalisés par les signataires de la Convention des Maires ou encore à les motiver davantage mais permettrait surtout l'augmentation du nombre de signataires et de ce fait, de faire avancer la mise en place de mesures contribuant à la protection du climat au niveau local via les démarches déjà portées et déployées dans chacun des pays.

Le principe de subsidiarité devrait constituer le point de départ de politiques coopératives au niveau national et européen, comme par exemple la reconnaissance simultanée des Plans Climat Air Energie Territoriaux (PCAET) reposant sur la démarche Cit'ergie (European Energy Award au niveau européen) avec les Plans d'Action pour l'Énergie Durable (PAED) par l'Agence de la Maîtrise de l'Énergie et de l'Environnement (ADEME). Afin d'éviter les pertes de temps inutiles mais aussi une charge de travail supplémentaires pour les villes, nous recommandons une conformité renforcée entre ces démarches (Klimaschutzkonzept et EEA pour l'Allemagne, PCAET via Cit'ergie pour la France avec les PAED) nationales et européennes, comme par exemple l'harmonisation des critères pour leur réalisation.

Une Union énergétique locale forte

Nous approuvons fondamentalement la stratégie d'ensemble proposée par la Commission Européenne en faveur d'une Union Européenne de l'énergie, qui s'est fixé pour objectif de mettre en place un approvisionnement énergétique décentralisé et de soutenir les consommateurs. Cependant, cette union prévue ne doit pas avoir le caractère d'une union du gaz, du nucléaire et du pétrole mais devrait mettre l'accent sur l'utilisation des sources d'énergies renouvelables et la promotion des mesures d'efficacité énergétique, afin d'augmenter la sécurité énergétique. Il ne faut donc pas seulement diversifier les sources d'approvisionnement d'énergies conventionnelles mais les remplacer à long terme par les énergies renouvelables. Afin d'atteindre ces objectifs, les collectivités locales doivent être impliquées dans toutes les initiatives législatives prises au sein de l'union de l'énergie, aussi bien au stade de leur élaboration que de leur mise en place. Nous plaidons pour que le potentiel des collectivités locales soit reconnu et soutenu dans le développement d'une Union Européenne de l'énergie et que les stratégies nationales et européennes ainsi que les instruments de soutien des collectivités locales soient axés sur les objectifs d'une Union Européenne de l'énergie et du développement durable.

Une transposition affirmée de l'accord mondial sur la gouvernance climatique

Nous saluons l'accord mondial sur la gouvernance climatique adopté à Paris en décembre dernier, comme étant un premier pas important pour contenir l'élévation de la température moyenne de la planète nettement en dessous de 2°C. Nous appelons l'Allemagne et la France à ratifier l'accord rapidement. Cependant, l'accord adopté met clairement en évidence l'inquiétude que les contributions nationales à la réduction des émissions de GES (contributions nationales – INDCs) déposées jusqu'à présent ne sont pas suffisantes pour atteindre ce but. Ainsi, nous jugeons nécessaire que l'Allemagne et la France se mobilisent pour une contribution à la protection du climat plus ambitieuse. Cette mobilisation doit passer par des actions ambitieuses de la part des acteurs locaux et régionaux, dont le rôle essentiel dans la lutte contre le changement climatique a été souligné à plusieurs reprises dans l'accord mondial. L'accord stipule la nécessité de les soutenir dans ce rôle.

Nous demandons aux gouvernements allemands et français de suivre les recommandations données dans l'accord et de créer les conditions générales adéquates pour soutenir les actions énergie climat au niveau local ainsi que de faciliter le développement de partenariats bi et multilatéraux pour la transition énergétique globale. Afin de mettre en œuvre les mesures pour la protection du climat, nous demandons l'accès aux instruments de financements Green Climate Fund, Global Environment Facility et Adaptation Fund pour les gouvernements locaux et régionaux. Les collectivités locales possédant des plans d'action pour l'énergie durable doivent recevoir prioritairement des moyens pour mettre en œuvre leurs projets.

Les villes signataires, membres des clubs allemands et français de la Convention des Maires soutiennent cette déclaration commune :

Aachen	Chalon-sur-Saône	Communauté de	Côtes d'Armor 11
Agglomération	Chambéry	Communes de la	communes en
Seine-Eure	Métropole	Vallée de	action(s)
Angers Loire	Changé	Chamonix-Mont-	Coulaines
Métropole	Clermont-Ferrand	Blanc	Dieppe Martitime
Annecy	Cluses	Communauté de	Dijon
Amiens	Colmar	Communes du Val	Dunkerque Grand
Besançon	Communauté	d'Ille	Littoral
Böhl-Iggelheim	d'Agglomération	Communauté	Düsseldorf
Bonn	de Nevers	urbaine de	Echirolles
Bordeaux	Communauté	Strasbourg	Erlangen
Métropole	d'Agglomération	des Sorgues Monts	Frankfurt
Bourg-la-Reine	du Muretain	de Vaucluse	Freiburg
Brest Métropole	Communauté de	Toulouse	Fréjus
Castelnau-le-Lez	communes du Pays	Métropole	Fürstfeldbruck
	de la Roche aux		Grand Angoulême
	Fées		

Grand Besançon	Le Gouray	Neumarkt in der Oberpfalz	Rennes Métropole
Grand Lyon	Léhon	Nice	Rheinberg
Grand Paris Seine Ouest	Les Mureaux	Nice Côte d'Azur	Rouen
Grande-Synthe	L'Haÿ-les-Roses	Nürnberg	Saint Etienne Métropole
Grenoble-Alpes-Métropole	Lille	Offenbach	Saint Samson sur Rance
Grenoble	Lille Métropole	Paris	Seclin
Hagen	Loos-en-Gohelle	Pays de Montbéliard Agglomération	Sénart
Heidelberg	Lorient	Plaine Commune	Sète
Herten	Lorient agglomération	Plaintel	St. Leon-Rot
ICLEI	Lörrach	Plélan le Petit	Taden
Illkirch-Graffenstaden	Ludwigsburg	Plémet	Teltow
Ivry sur Seine	Ludwigshafen	Pleslin Trigavou	Toulouse
Köln	Lyon	Plouasne	Trébédan
La Rochelle - Communauté d'Agglomération et Ville	Mainz	Plouër sur Rance	Tremereuc
Lambersart	Mannheim	Plumaugat	Villeurbanne
Langrolay sur Rance	Metz	Poissy	Worms
	Montmélian	Quimper	
	Mulhouse-Alsace Agglomération	Quimper Communauté	
	Nantes Métropole		

Contacts

Energy Cities

Coordination du club français

Sylvie Lacassagne

sylvie.lacassagne@energy-cities.eu

Klima-Bündnis

Coordination du club allemand

Svenja Schuchmann

s.schuchmann@klimabuendnis.org